



# Le Belvédère

*de Saint-Nicolas*



Bulletin du Prieuré Saint-Nicolas

21T, rue Sainte Colette

54500 Vandœuvre-lès-Nancy

09 75 64 56 83 - 54p.nancy@fsspx.fr

N° 160 - Octobre 2025

## Editorial

# Ste Thérèse et la Lorraine

### Choix divin

La Providence a des desseins insondables et on ne peut que s'émerveiller de la Sagesse avec laquelle Dieu conduit toutes choses à sa fin. Qui se serait douté que saint Nicolas ait été pour quelque chose dans l'existence de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus ? Car oui, le grand et glorieux saint patron de la Lorraine et son majestueux sanctuaire de la basilique de Saint-Nicolas-de-Port sont liés à l'existence-même de la petite sainte de Lisieux, quoique par une chaîne de faits comme Dieu seul sait les conduire...

En 1566, un 1<sup>er</sup> février, naît à Paris une petite fille que ses parents, le Sieur Nicolas Avrillot et son épouse Marie Lhuillier, baptisent sous les prénoms Barbe Jeanne. D'une famille proche des Guise, branche cadette de la maison de Lorraine, elle grandit dans un cadre lié à la Ligue et est l'aînée de trois petits frères. Elle reçoit son instruction et une bonne éducation chez les clarisses de l'*Humilité de Notre-Dame* à Longchamps auprès de sa tante, Isabelle Lhuillier. Elle fait assez tôt part de son désir d'entrer dans la vie religieuse. Désireuse de consacrer sa vie à Dieu, elle voulut entrer chez les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Paris, pour y servir les pauvres malades, mais ses parents s'y opposèrent.

A l'approche de ses dix-sept ans, elle épousa Pierre Acarie de Villemor, homme noble, pieux et charitable qui consacra une partie de sa fortune à secourir les catholiques anglais exilés en France à cause de la

reine Elisabeth. De leur mariage naquirent six enfants, trois garçons et trois filles. Elle les éduqua d'une manière profondément chrétienne. Elle disait un jour : « Je les destine à accomplir la volonté de Dieu. Si j'étais reine, et que je n'eusse qu'un seul enfant, appelé à l'état de religieux, je ne l'empêcherais pas d'y entrer ; si j'étais pauvre et que j'eusse douze enfants sans aucun

moyen de les élever, je ne voudrais pas être la cause de l'entrée d'un seul en religion : une vocation religieuse ne peut venir que de Dieu. » Un de ses fils devint prêtre et ses trois filles furent appelées par Dieu à devenir carmélites.

Sa vie changea à la lecture de la pensée suivante : « Trop est avare à qui Dieu ne suffit. » Elle allait alors progressivement tendre à ne vivre que pour Dieu. Après le service des plus pauvres

et une vie d'union à Dieu toujours plus grande, elle fut favorisée par l'impression des stigmates quoique d'abord invisibles ; elle est la première Française officiellement reconnue comme stigmatisée. « Quand on donne son temps à Dieu, on en a toujours assez pour s'acquitter de ses devoirs, » aimait-elle à répéter.

Le bon Dieu allait alors lui confier une très importante mission. Après qu'elle eut lu les œuvres de sainte Thérèse d'Avila, la sainte lui apparut à deux reprises, dont une fois dans la **basilique de Saint-Nicolas-de-Port**, l'invitant à introduire en France le Carmel réformé. Elle mérita alors le titre de *Fondatrice des Carmélites en France*.

(Suite en dernière page)



**B**eaucoup d'encre a coulé pour expliquer aux fidèles certains passages de l'Écriture. Les prédicateurs se sont souvent évertués à commenter certains passages avec force sueur. Aux grands maux les grands moyens ! Il en sera ainsi pour tenter de faire comprendre à tous la grandeur de ce verset tiré de l'épître de saint Paul aux Ephésiens : « Que les femmes soient soumises à leurs maris ! » Vous le savez, il s'agit de l'épître choisie par la sainte Eglise pour la messe d'action de grâces des époux après la réception du sacrement de mariage.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, commençons par citer le verset dans sa totalité, histoire de nous mettre tous d'avance dans un chemin intellectuel d'honnêteté : « Que les femmes soient soumises à leurs maris, comme au Seigneur... » Oui, comme au Seigneur.

Sans entrer dans les détails des règles d'herméneutique<sup>1</sup>, redonnons quelques principes utilisés dans l'analyse d'un texte, qu'il soit tiré des textes sacrés ou non, et appliquons-les au texte référencé.

Le premier principe consiste à reconstituer le texte primitif aussi exactement que possible. Le second principe est de déterminer le sens exact des mots qui le composent. Enfin, il faut remettre le passage dans son contexte grammatical, logique et philosophique. En d'autres termes, de quoi s'agit-il ? comment saint Paul a-t-il rédigé ce verset ? Nous le saurons en appliquant les principes cités.

Saint Jérôme est le grand artisan de la Vulgate, version latine qui fait autorité dans l'Eglise en raison de sa qualité, liée à sa proximité avec les sources authentiques



consultées par le Docteur de l'Eglise. Saint Jérôme s'étonne de la présence dans le verset 22, de ce qui est déjà mentionné dans le verset précédent : « soient soumises », absent dans les versions grecques qu'il a consultées. Mais il admet que cet ajout du aux copistes vient rendre la phrase plus complète. Quant à nous, nous comprenons ainsi que le verset 22 ne peut se lire sans le verset 21. Ce qui donne, selon la Vulgate : « Soyez soumis les uns aux autres dans la crainte du Christ. Que les femmes soient soumises à leurs maris, comme au Seigneur. » Mais dans le texte grec d'origine, où ces deux phrases n'en font qu'une, il faudrait plutôt lire : « Etant soumis les uns aux autres dans la crainte du Seigneur, femmes, à vos maris comme au Seigneur ». Finalement, on sent bien que dans la demande de saint Paul, c'est le Seigneur qui tient la place principale. Et la soumission demandée de tous, se situe principalement à son égard. Arrivées à ce stade de l'article, les féministes de tout crin peuvent sortir de leur apnée puérile !

Mais allons plus loin, car il faut se plonger dans le contexte qui fut celui de saint Paul. Comprenons la façon dont la maison patriarcale était alors organisée. En ce temps, et depuis des siècles, celle-ci était la structure principale sur laquelle la société était fondée. Le rôle du père de la famille était de protéger tous les membres de sa maison en pourvoyant à leurs besoins physiques. C'était le et mari système sur lequel toutes les relations de la société étaient construites. Selon ce patronage, l'homme à la tête de la maison offrait à son

1- Herméneutique : science des règles permettant d'interpréter les textes sacrés, d'en expliquer le vrai sens.

épouse – ainsi qu'à ses enfants et ses esclaves, ses ouvriers et ses serviteurs – une identité et une protection. Une femme dépendait de son mari pour son alimentation, ses vêtements et son logement. L'autorité de ce mari ou de ce patron n'était pas remise en question, ni son pouvoir sur les membres de sa maison. En retour, tous offraient au patron le respect et l'obéissance, la soumission et le service qui lui étaient dus. L'unité de la famille dépendait de ce père. Grâce à sa position, tous les membres de sa famille coexistaient en harmonie les uns avec les autres. Le système féodal continuera d'offrir quelque chose de semblable à la société.

À l'époque de saint Paul, la famille était donc organisée différemment de celle de notre époque. De plus, les mariages étaient arrangés et une épouse était souvent beaucoup plus jeune que l'homme à qui elle était donnée. Confinée souvent à un rôle domestique, elle appartenait à la sphère privée. Les enfants, même adultes, devaient continuer à être soumis à leur père tant qu'il était en vie. L'existence de l'esclavagisme n'était que très rarement remise en question. Il est facile de conclure que saint Paul parle selon les conditions de son époque et de ses lecteurs. Un des devoirs de ceux qui lisent l'Écriture Sainte est bien d'effectuer ce travail de recherche, et non de tordre le texte pour le mettre en conformité avec l'esprit de sa propre époque.

En écrivant aux Éphésiens, saint Paul accepte l'existence de ce système social et parle aussi bien de la relation homme-femme que de celle des parents-enfants et celle des maîtres-esclaves. Pourtant, il propose la réforme révolutionnaire de cette structure, à partir de l'intérieur, et il commence par exiger de la part de tous les chrétiens mariés un comportement conforme à la soumission mutuelle dont il parle plus haut. Cela étant admis, il peut faire passer le débat dans une autre dimension, et c'est en s'adressant à l'époux cette fois qu'on le constate : « Maris, aimez vos femmes, comme le Christ a aimé l'Eglise et s'est livré lui-même pour elle. » Il s'agit du verset 25 qui place les obligations de l'époux à un niveau encore plus stricte et sévère que

celui de l'épouse. Il y a même quelque chose de sublime dans cette comparaison entre l'union des époux et celle du Christ et de son Eglise. Quelle tristesse de voir combien de fidèles lisent ce texte à contre-cœur, alors même que le grand saint Paul nous y donne un enseignement aussi élevé !

La compréhension de l'Écriture Sainte nécessitera aussi de pratiquer l'analogie de la foi, en recherchant des textes analogues qui seront aptes à éclairer celui qu'on étudie. Il me semble que l'on puisse citer à cette occasion le livre de la Genèse (2, 18) : « Le Seigneur Dieu dit aussi : Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; faisons-lui une aide semblable à lui. » Dieu reconnaît une faiblesse en Adam, en l'homme : il est seul, il a besoin d'un soutien pour palier à cette faiblesse et vulnérabilité qui découlent de sa solitude. Et Dieu crée Eve, tirée d'une côte d'Adam. Saint Thomas d'Aquin explique que cela convenait : « La femme ne devait pas dominer sur l'homme, et c'est pourquoi elle n'a pas été formée de la tête<sup>2</sup> ; d'autre part, elle ne doit pas être méprisée par l'homme, et c'est pourquoi elle n'a pas été formée des pieds. » (Somme théologique, Ia, q.92, a.3 corpus). Il nous plaît même de voir que cette côte était dans la proximité immédiate du cœur d'Adam, fixant ainsi pour toujours et de manière universelle dans quelle dimension devaient se situer l'union de l'homme et de la femme.

La femme, au secours de l'homme ! Combien cela est vrai et se vérifie dans la société chrétienne...

On peut penser que le « soyez soumises » de saint Paul, c'est-à-dire « placez-vous comme un soutien de votre époux », fait écho au souhait du Créateur d'apporter à l'homme une aide semblable à lui-même. De ce constat on doit tirer toute une spiritualité conjugale, une source de sainteté au cœur même du foyer !

Merci à saint Paul, merci à Dieu qui nous a ainsi parlé par l'intermédiaire du grand apôtre !

---

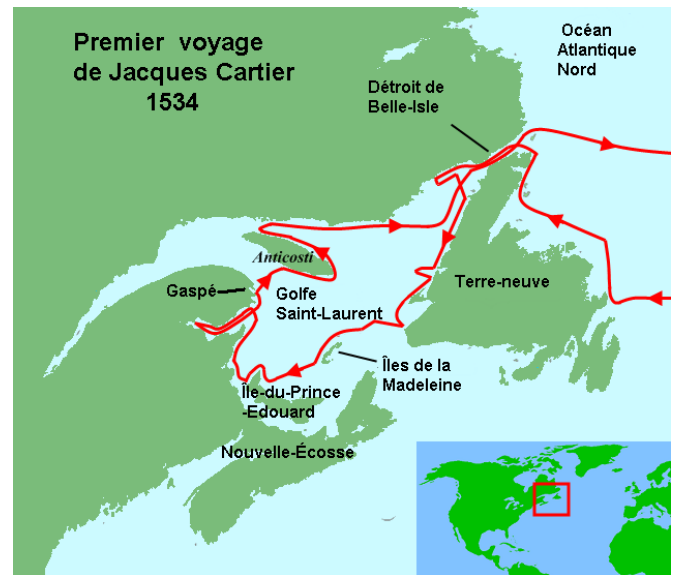
2- Cependant, c'est bien de tête (et non de chef au sens restreint du terme, même si certaines bonnes traductions françaises tombent dans ce piège) dont parle saint Paul aux Ephésiens 5, 23.

## Unis jusqu'à la mort - 2

Hélas, une fois de plus la déception est amère. Ce n'est pas un détroit dans lequel s'est engagé Jacques Cartier, mais une simple baie qu'il va nommer la Baie des Chaleurs. Découragé, il s'arrête à Gaspé le 24 juillet 1534. À peine a-t-il débarqué avec ses marins que des sauvages font leur apparition. Ils considèrent sans trop de surprise les nouveaux arrivés, témoignant d'une certaine amitié. Sous leurs yeux ébahis, Jacques Cartier fait dresser une grande croix de trente pieds avec en son centre les armes de France, prenant ainsi possession de cette terre au nom du Christ et du roi de France, François I<sup>er</sup>. Puis, montrant l'exemple à ses hommes, il s'agenouille devant cette croix, à la fois en action de grâce pour le voyage, mais aussi pour montrer aux amérindiens le respect qu'il faut avoir pour la Croix. Tout de suite après, on essaye de se parler, mais il est très difficile de communiquer. À force de gestes, Jacques Cartier réussit à faire comprendre au grand-chef Donnacona, qu'il aimerait emmener deux de ses fils en France pour les présenter au roi.

- Moi emmener fils grand-chef voir grand chef à moi sur grande pirogue. Grand-chef à moi faire alliance avec fils Donnacona.

D'abord rétif, le grand-chef accepte, et ses deux fils, Taïnoagny et Domagoya, montent à bord du Goëland. Jacques Cartier peut enfin remettre à la voile et repartir en direction du nord. Il ne voit pas le golfe du Saint-Laurent qui s'ouvre à bâbord et remonte vers le détroit de Belle-Ile au nord de Terre-Neuve. Amaury ne cesse d'observer les deux fils du chef indien. S'il constate leur courage face aux dangers de la mer, leur agilité et leur souplesse pour se mouvoir dans les haubans du navire, il s'attriste de les voir se jeter comme des loups sur la nourriture qui leur est présentée. Pendant toute la durée du voyage, il essaye de leur faire comprendre un peu de français, et il apprend autant que possible leur langage. Les trois sont devenus inséparables. Les deux Micmacs apprennent à Amaury le lancer de couteau et de tomawak alors que celui-ci les initie à toutes les manœuvres marines.



Le voyage de retour ne dure que 21 jours, et le 5 septembre, les deux navires rentrent au port de Saint-Malo. Immédiatement, Jacques Cartier part avec Amaury et ses deux amis afin de rendre compte au roi. François I<sup>er</sup> les reçoit dès leur arrivée. Grâce aux fraîches connaissances acquises par Amaury en langue micmac, et à celles des deux indiens en français, ces derniers parlent de leur pays, et en particulier d'une région très riche, un peu plus loin vers l'ouest, le royaume de Saguenay. À ces mots, Jacques Cartier est persuadé qu'il a manqué de peu le passage vers la lointaine et riche Cathay. Immédiatement, le roi missionne notre explorateur pour une nouvelle expédition.

- Tâchez de nouer des liens d'amitié solide avec les peuples de là-bas. Emportez tout ce que vous croyez nécessaire pour préparer la fondation d'une colonie. Peut-être qu'au prochain voyage, vous pourrez emmener des colons dans cette nouvelle France.

- Merci, Sire. Nous ferons selon votre désir.

Jacques Cartier et ses trois compagnons quittent le château. Amaury ne tient plus en place.

- C'est merveilleux, nous allons retourner chez vous. Vous allez pouvoir me montrer votre pays, et m'apprendre à chasser l'ours et le caribou !

Tout en souriant, Jacques Cartier essaye de tempérer l'enthousiasme du jeune garçon :

- Du calme, Amaury. Cette expédition n'a rien d'un voyage d'agrément, tu le sais bien. Nous avons eu de la chance pour la traversée lors de notre précédent voyage. Rien ne dit que ce sera aussi simple. Et puis nous allons rester longtemps pour découvrir le pays, ce qui implique de longs préparatifs pour parer à tout.

- Oui, mais avec leur aide, nous savons quand même les dangers qui nous guetteront.

- Certes, cependant la différence est grande entre les paroles et la réalité.

Amaury réfléchit un instant.

- Je me suis d'ailleurs demandé ce qu'ils voulaient dire en parlant d'un « chemin qui marche » ?

- Je l'ignore. Mais nous le comprendrons sûrement là-bas.

Les préparatifs commencent immédiatement. Pendant les cinq mois qui leur sont réservés, Amaury emmène les deux Micmacs chez ses parents. Grâce à leur connaissance désormais excellente de la langue française, les conversations vont bon train. Ne voulant pas se contenter de paroles, Amaury ne perd pas une occasion de leur faire découvrir sa belle Bretagne. Les remparts de Saint-Malo qui défient la violence de la mer en cet hiver 1534/1535 ont la primeur. Les deux amérindiens n'en croient pas leurs yeux. Habités qu'ils sont à des constructions de bois et de peaux que l'on peut démonter rapidement, ils ont du mal à comprendre ces édifices érigés pour résister à l'assaut du temps. Le jeune Amaury essaie tant bien que mal de leur expliquer les avantages de la vie sédentaire. Mais là où les deux indiens éprouvent le plus gros choc, c'est à leur première entrée dans l'**abbaye de Beauport**, sise



non loin de la maison d'Amaury et de sa famille. Ils sont subjugués par la beauté, la paix et la tranquillité du lieu, écoutant sans se lasser les psalmodies des cha-

noines Prémontrés. Eux qui ne songent qu'à courir les bois trouvent pour le moins étrange que l'on puisse vouloir s'enfermer entre quelques murs. Incontestablement la grâce commence à faire son chemin dans leurs âmes, mais la victoire n'est pas encore totale.

Pendant ce temps, à Saint-Malo, les préparatifs touchent à leur fin au milieu du printemps. Et ce

ne sont pas deux, mais trois vaisseaux qui sont armés : la Grande Hermine, la Pe-

tite Hermine et l'Emerillon, montés

par 110 marins. Croyant ferme-

ment que « si le Seigneur ne bâtit lui-même la maison, c'est en

vain que travaillent ceux qui la cons-

truisent » (Ps. CXXVII, 1), Jacques Cartier

demanda à tous ses équipages d'assister avec lui à la messe à la cathédrale de Saint-Malo avant leur départ. Amaury, Taïnoagny et Domagoya sont au premier rang.

Le 19 mai, les trois navires déploient leurs voiles immaculées et prennent le large. La traversée est plus longue, au point qu'il faudra quarante jours pour atteindre les côtes de Terre-Neuve. Repassant par le détroit de Belle-Ile, Jacques Cartier suit les indications des deux indiens et longe la côte nord. Il dépasse l'île d'Anticosti. A peine ont-ils passé ce détroit que Taïnoagny et Domagoya s'écrient :

- Magtogoek, magtogoek, le chemin qui marche !

- Ainsi c'était donc ça, Amaury, le chemin qui marche ! C'est un fleuve, le plus grand que j'ai jamais vu. Quelle majesté ! Quel jour sommes-nous aujourd'hui ?

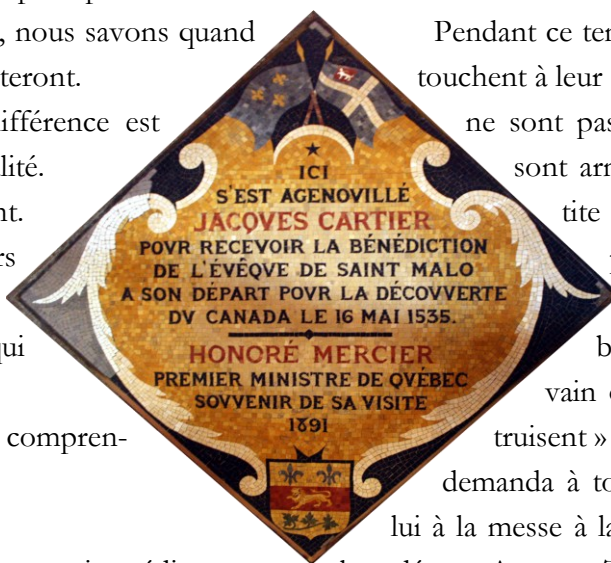
- Le 10 août, fête de Saint-Laurent.

- Alors nous allons le baptiser le Saint-Laurent. C'est un martyr, et j'espère que son sang versé pour l'amour du Christ, fera naître en ces terres une nouvelle chrétienté. Prions pour que les âmes de ces sauvages s'ouvrent à la parole de Notre Seigneur.

- Nos deux amis n'y ont-ils opposé aucune difficulté ? Ils sont sur le point d'être baptisés.

- Amaury, ce n'est pas la même chose de convertir deux âmes hors de chez elles et de se trouver opposé à tout un peuple idolâtre.

(A suivre...)

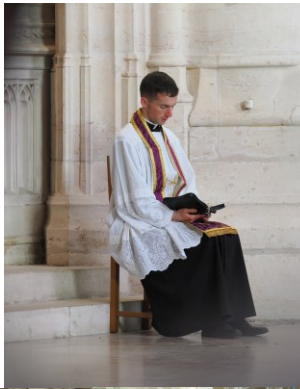


# Pèlerinage exceptionnel à Saint-Nicolas-de-Port



Une marche champêtre de 14 kilomètres  
entre les villages d'Haraucourt et Buis-  
soncourt, lieux chargés d'anecdotes de  
l'Histoire de la Lorraine.





(Suite de la première page) Son époux mourut en 1613. Lorsqu'elle lui eut rendu les devoirs et mis en ordre ses affaires, elle demanda à entrer chez les Carmélites comme sœur converse et fit son noviciat au couvent d'Amiens. Après la cérémonie de vêtue, on recueillit avec soin les habits séculiers qu'elle venait de quitter, et plusieurs malades furent guéris en les touchant. Elle prit le nom de Marie de l'Incarnation. Comme son aînée, devenue Carmélite, avait été élue sous-prieure, elle alla se jeter aussitôt aux pieds de sa fille, devenue sa supérieure, et lui promit obéissance.

On décida ensuite de l'envoyer soutenir la fondation de Pontoise. Elle y rétablit en quelques mois une situation au départ peu prospère. La maladie, commencée depuis Amiens, continua d'entamer ses forces, mais elle ne cessait de répéter : « Quelle miséricorde, Seigneur ! Quelle bonté à l'égard d'une pauvre créature ! »

Elle mourut le 18 avril 1618 à l'âge de 52 ans. Elle a été béatifiée par le pape Pie VI le 5 juin 1791 et est fêtée le 18 avril dans la Province de France du Carmel.

## Saint-Nicolas-de-Port

En raison d'un pèlerinage organisé cette année à Domrémy par le diocèse de Saint-Dié-des-Vosges à la date habituelle à laquelle nous nous y rendions, le prieuré, de concert avec l'Etoile-du-Matin, mit en place une autre solution en conservant la date.

Une grande basilique se trouvant près de Nancy, demande fut faite à Mgr Pierre-Yves Michel, évêque de Nancy et Toul, de pouvoir faire un pèlerinage en l'honneur de saint Nicolas à titre exceptionnel, en raison de l'impossibilité d'aller à Domrémy. Fut aussi présenté comme motif l'opportunité d'accomplir ainsi un vœu formulé à l'occasion du COVID de faire un pèlerinage à Saint-Nicolas-de-Port. La demande fut accordée à ces deux titres et l'organisation put commencer à se mettre en place pour le 28 septembre.

Mais les péripéties furent nombreuses pour

aboutir enfin à la réalisation de cette extraordinaire journée. La Préfecture multiplia les tracasseries, suite à une erreur d'aiguillage du dossier dans un service inapproprié, et les communes de Saint-Nicolas-de-Port et de Varangéville, pourtant lieux d'arrivée et de départ de la marche, opposèrent un « avis fortement défavorable » au passage du pèlerinage. La manifestation ne reçut enfin son récépissé que l'avant-veille à 17h00.

Ce furent près de 350 marcheurs qui accomplirent les 14 kilomètres prévus et plus de 500 fidèles qui emplirent la nef de la basilique pour une messe solennelle pleine de ferveur et d'actions de grâces.

Le concours de l'Etoile-du-Matin fut, encore une fois, bien précieux et l'on peut remercier spécialement Monseigneur, la basilique et son recteur, ainsi que les gendarmes, et surtout la divine Providence !

## Messes dominicales du prieuré

| 10h30                                                                       | 10h00                                                                           | 17h00                                                                       | 9h00                                                                     | 3 <sup>ème</sup> dimanche 17h00                 |
|-----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| <b>Chapelle du Sacré-Cœur</b><br>65, rue du Maréchal Oudinot<br>54000 NANCY | <b>Chapelle Saint Roch</b><br>94, rue du Maréchal Foch<br>57130 ARS-sur-MOSELLE | <b>Chap. de l'Annonciation</b><br>22, avenue Irma Masson<br>52300 JOINVILLE | <b>Chap. du Sacré-Cœur</b><br>41, rue de la filature<br>88460 CHENIMENIL | <b>Eglise Saint Martin</b><br>55160 LES EPARGES |

## Pour aider l'apostolat en Lorraine

**Vous pouvez faire un don :**

- ♦ Par chèque  
à l'ordre du *Prieuré Saint-Nicolas*
- ♦ Par l'enveloppe du denier du culte dans la quête
- ♦ Par virement (cf. ci-contre)

Un reçu fiscal vous sera adressé sur demande.

Le compte à créditer est le suivant :

Titulaire : FSSPX PRIEURE ST.-NICOLAS-NANCY  
Code Banque : 30002 Code Guichet : 05922 Compte n° 0000079346V  
Clef RIB : 45  
Domiciliation : ESDC BDI PARIS OPERA 04865  
IBAN : FR37 3000 2059 2200 0007 9346 V45 BIC : CRLYFRPP

